

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra **le lundi 6 décembre 2021, à 19h30**, en la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Bromont, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1. Demande de dérogation mineure afin de permettre l'aménagement de trois enseignes suspendues au lieu d'une seule enseigne et ayant une superficie de 1,72 m² les deux premières et 1,4 m² la troisième, au lieu de 0,7 m² chacune, tel que stipulé à l'article 239 du règlement de zonage numéro 1037-2017 au 89, boulevard de Bromont, lot 6 442 804, zone P6-07, district Mont-Brome (dossier 2021-30296)

En conséquence, toute personne intéressée à intervenir au sujet de cette demande de dérogation mineure doit le faire par courriel, avant le lundi 6 décembre 16h00 à greffe@bromont.com. Toutes vos coordonnées doivent apparaître dans le courriel, afin que nous puissions vous contacter.

Bromont, ce 19^e jour du mois de novembre 2021

La greffière,

Ève-Marie Préfontaine, avocate